



**CIBLE**

## L'étai

**L**a vérité sort parfois de la bouche des experts, même quand ce sont des économistes de cour.

Le 4 avril sur *BFM TV*, il fallait écouter Élie Cohen pour comprendre tout l'enjeu de l'attribution au Quai d'Orsay du ministère du Commerce extérieur.

Élie Cohen a très clairement expliqué pourquoi, entre Arnaud Montebourg et Laurent Fabius, Manuel Valls avait tranché en faveur du Quai d'Orsay :

- nouveau ministre de l'Économie, Arnaud Montebourg est connu pour ses critiques de l'euro fort et du libre-échange ; il est aujourd'hui pris dans un étai qui bloque toute initiative de cet « antimondialiste » sur le plan international.

D'un côté, c'est le nouveau ministre des Finances, le très libéral Michel Sapin, qui négociera avec Bruxelles.

De l'autre côté, c'est le très atlantiste et très libéral ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qui suivra les négociations sur le partenariat transatlantique.

Nous nous en souviendrons lors des élections européennes, le 25 mai.

## Europe

# Les États désunis

### Idées

Simone Weil

p. 9

### NAR

Notre 33<sup>e</sup> Congrès

p. 10-11

# Adolfo Suárez

**Vient de disparaître le grand artisan de la seule restauration monarchique réussie, en Europe, au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Premier ministre, il avait fait passer son pays de la dictature technocratique à la royauté démocratique.**

« **L**e décès d'Adolfo Suárez me remplit de consternation et de peine. J'eus en lui un ami loyal et, comme roi, un collaborateur exceptionnel qui, à tout moment, se fixa comme règle de conduite sa loyauté à la Couronne et à tout ce qu'elle représente : la défense de la démocratie, de l'État de Droit, de l'unité et de la diversité de l'Espagne. » Le 23 mars dernier, au cours d'une intervention télévisée – le fait est rarissime pour la disparition d'un grand personnage –, le roi d'Espagne a fait part de toute son émotion afin de saluer celui qui devint son premier Premier ministre en 1976, alors qu'il venait de succéder au dictateur Franco « à titre de roi ». Pendant de longs mois, les deux hommes eurent alors à jouer sur le fil du rasoir, tout d'abord pour isoler la vieille garde franquiste, qui pensait faire du jeune roi sa créature - et qu'il fallut réduire peu à peu à ce que l'opinion appelait déjà « le bunker » -, puis pour fixer un calendrier électoral au cours duquel la légalisation du Parti communiste, durant la Semaine Sainte de l'année 1977, fût le point d'orgue.

Depuis la disparition de Santiago Carrillo, Adolfo Suárez était le dernier acteur vivant

de cette incroyable négociation avec le « renard rouge », organisée dans une petite maison de la banlieue de Madrid. Le Premier ministre s'y rendit tout à fait incognito à la nuit tombante, afin de faire accepter la monarchie aux défenseurs les plus intransigeants de la Seconde République espagnole, au prix d'interminables heures de passionnantes palabres dont nous ne disposeront probablement jamais des détails.

Juan Carlos a prolongé son hommage en rappelant les qualités dont l'homme qu'il avait choisi avait fait preuve. La « douleur ne doit pas nous empêcher de nous rappeler une fois de plus l'un des chapitres les plus brillants de l'Histoire de l'Espagne : la Transition, dont le peuple espagnol fut le principal acteur, qu'Adolfo et moi avons impulsée avec un exceptionnel groupe de personnes appartenant à différentes idéologies mais tous unis par une grande générosité et un sens élevé du patriotisme. (...) Adolfo Suárez

fut un homme d'État qui mit au-dessus des intérêts personnels et de partis l'intérêt de l'ensemble de la Nation espagnole. » Personne, au moment de la nomination d'Adolfo Suárez comme Premier ministre, ne semblait penser qu'il pourrait jouer un rôle majeur. Enfant chéri de la technocratie, au pouvoir depuis le début des



années 1960 – successivement gouverneur civil d'Ávila, directeur de la Télévision espagnole et vice-secrétaire général du Mouvement national héritier de la Phalange –, c'est dans l'épreuve que celui qui semblait se contenter aux yeux des médias d'une carrière de genre idéal montra toutes les qualités nécessaires à sa survie politique. Une fois la Transition achevée, le CDS (Centre Démocratique et Social, parti créé pour le soutenir aux Cortes) le garda comme président, même si l'étoile du jeune démocrate commença alors à pâlir dans l'opinion qui, comme partout après les gran-

des épreuve, finit par se débarrasser de son héros afin de confier la gestion de l'ordinaire à une classe politique plus professionnelle. Suárez échoua alors à maintenir son parti en haut des sondages alors que, personnellement, il ne parvenait pas à négocier son entrée au Parlement européen, une fois l'Espagne entrée dans la CEE. Quelques notes discordantes se font entendre, cependant, qui prétendent donner un nouvel éclairage sur l'histoire. En contre-point au discours de Juan Carlos, la figure d'Adolfo Suárez est aussi utilisée à des fins polémiques. Le principal intéressé, rongé qu'il a été par la maladie Alzheimer, n'a pas pu, du reste, au cours des dernières années, s'opposer aux signes précurseurs de ces curieuses attaques. « *Le grand oublié. Ce que Suárez a oublié et ce que le roi préfère ne pas se rappeler* » : tel est le titre d'un ouvrage sorti deux jours après l'inhumation de l'ancien Premier ministre. Son auteur est un écrivain à succès, Pilar Urbano. Sa thèse : Suárez aurait été fâcheusement lâché, en 1981, par Juan Carlos, principal instigateur de la tentative de coup d'État - rien de moins... - et repenti en extrême pour sauver l'Espagne. Jamais on était allé si loin dans la théorie complotiste. Ainsi, tout semble bon, aujourd'hui, pour salir la monarchie démocratique. Mais un fait ne trompe pas : les leaders de la gauche de la gauche sont les seuls à avoir relayé publiquement l'unique article publié dans la grande presse pour défendre la thèse fantaisiste. Le journal en question, *El Mundo*, n'est rien d'autre que le principal organe de la droite la plus dure qui n'avait pas hésité en 2004 à pointer l'ETA basque plutôt qu'*Al Quaida*, au moment des sanglants attentats de Madrid. Selon une autre théorie du complot. Extrême gauche et extrême droite seront toujours les pires ennemis de la démocratie.

**Christophe BARRET**

**royaliste**  
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

**Rédaction-administration**

38, rue Sibuet 75012 Paris  
Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Yvan Aumont  
Com. paritaire : 05 14 - G 84 801  
ISSN 0151-5772

## SOMMAIRE

- P2 : Disparition : Adolfo Suárez - P3 : Gouvernement : Cohérence - Écho des blogs - P4 : Salaire minimum : Avis d'experts - P5 : États-Unis : Realpolitik - Brèves - P6/7 : Union européenne : Une étrange chimère - P8 : Finance : Dans la peau de Madoff - Hollandisme : Ces dirigeants qui s'empêtrent - P9 : Idées : Simone Weil, toujours inattendue - P10 : 33<sup>e</sup> Congrès de la NAR : Déclaration de politique générale - Motion : Pour l'écologie politique - P11 : Motion : Décentralisation - P12 : Éditorial

# Cohérence

**La démission de Jean-Marc Ayrault puis les nominations de Manuel Valls et des ministres marque la fin du quinquennat Hollande première période. Quelques remarques.**

Quelles que soient les préventions que l'on peut avoir contre le nouveau Premier ministre : ambition démesurée, arrivisme, faible lisibilité de son positionnement politique, parallèle aisé à établir avec Nicolas Sarkozy - il faut lui reconnaître une belle énergie et une cohérence politique. Il n'a jamais caché son social-libéralisme et on sait avec lui où l'on va. Reste que son image « droitière » au PS rend compliquée à comprendre l'attitude de soutien, voire de promotion, adoptée à son égard par Arnaud Montebourg et Benoît Hamon, tous deux tenants d'une ligne beaucoup moins libérale.

Un gouvernement nombreux mène, quelle que soit sa couleur politique, toujours au même résultat : paralysie, cacophonie, querelles d'égos, petites méchancetés entre amis. Un gouvernement resserré limite les risques s'il n'implique pas forcément plus de résultat. La ligne politique est limpide, du moins elle le sera jusqu'à l'élection du prochain Parlement européen fin mai. La nomination de Michel Sapin au très stratégique ministère des Finances montre à lui seul qu'il n'est pas question de s'éloigner de l'axe brusselo-berlinois. La mise en place de la politique de l'offre, dont nous avons dit déjà ce qu'il en fallait penser, n'apportera aucun résultat bénéfique mais

montrera vite sa dangerosité. Est-ce à penser que ce gouvernement est déjà condamné ? Lui peut-être pas mais sa politique certainement.

Encore convient-il de saluer la sortie des Verts de ce gouvernement, cailloux dans toutes les chaussures politiques où ils s'infiltrèrent. Leur départ volontaire pour cause de stratégie présidentielle du flotienne permet d'enterrer, du moins pour l'instant, les écotaxes sous leurs diverses formes. Gageons que la grogne électorale marquera aussi la fin de la surimposition des classes moyennes par comparaison aux sphères les plus élevées. Faute d'avoir eu le courage de procéder à la nécessaire réforme fiscale, la politique de rustines menée depuis 2012 par François Hollande - et depuis 2002 par la droite - a eu des effets, économiques très négatifs et électoraux catastrophiques.

Pourtant, lorsque l'on compare les scores de chaque camp au global, les quatre points qui séparent la droite de la gauche ne sont pas un abîme. Copé qui tient enfin un bout d'os, tout fier qu'il était le soir du second tour, ne devrait pas tant se réjouir. Le FN est définitivement installé comme troisième force et il y a fort à parier que pour les européennes il sorte en tête dans ce scrutin défouloir, sorte de référendum sur l'actuelle construction européenne.

**Charles GUÉMÉNÉ**

# Faut-il demeurer dans l'Otan et se fermer à l'Eurasie ?

**La France doit quitter l'OTAN affirme Régis Debray. Dans une longue lettre à Hubert Védrine publiée par la version Internet du Monde Diplomatique <sup>(1)</sup> Régis Debray exprime son opposition à la conclusion du rapport demandé à l'ancien ministre par le Président de la République.**

Le ministre concluait que « revenir sur la décision prise par M. Nicolas Sarkozy en 2009 ne donnerait à la France aucun nouveau levier d'influence. » Régis Debray souligne le manque de vision d'une telle politique « On gouverne à la godille, le dernier sondage en boussole et cap sur les cantonales », l'esprit de soumission est dénoncé « Heurter en revanche la première puissance économique, financière, militaire et médiatique du monde reviendrait à prendre le taureau par les cornes » et de faire ce constat « dans l'ADN de nos amis socialistes, il y a un gène colonial et un gène atlantiste. » Rappelant que De Gaulle qualifiait l'OTAN de « protectorat, hégémonie, tutelle, subordination. » il conclut qu'« au moment où les puissances du Sud s'affranchissent de l'hégémonie intellectuelle et stratégique du Nord (Brésil, Afrique du Sud, Argentine, Chine, Inde), nous tournons le dos à l'évolution du monde. » Il prédit que « Si l'Europe veut avoir un destin, elle devra prendre une autre route que celle qui la rive à son statut de dominion. »

Pour Régis Debray « La famille occidentale (est) une mystification » Le blog Comprendre Les Enjeux Stratégiques (CLES) (2) publie un entretien avec Pascal Marchand en ouverture du 6e Festival de Géopolitique organisé à Grenoble sur le thème : Eurasie, l'avenir de l'Europe ? Professeur de géographie à l'université de Lyon II, Pascal Marchand « regrette que l'Europe, pour des raisons essentiellement politiques, ait un positionnement résolument hostile

à la Russie et refuse l'ouverture vers l'Eurasie. » Il commence par définir le concept d'Eurasie qui est « un potentiel de développement économique exceptionnel. C'est la raison pour laquelle il existe des projets de mise en place d'axes eurasiatiques de très grande envergure, qui visent à mettre en relation la Chine avec l'Europe, en passant par le Kazakhstan puis la mer de Barents, la mer Baltique, la mer Noire. L'objectif final est bien de déboucher sur des jonctions avec l'Europe et l'Afrique du nord. » Mais il ne peut que dresser un constat accablant sur l'absence de vision des dirigeants de l'UE enfermé dans une hostilité de principe à la Russie « il est patent que l'Union européenne ne veut pas de projet européen commun s'ouvrant sur l'Est. » Et il se montre tout autant sévère pour les dirigeants français « Les hommes politiques français, dans leur immense majorité, n'ont malheureusement aucune notion des enjeux. Dominique de Villepin, François Fillon ou Hubert Védrine, qui s'intéressent à la Russie, sont des exceptions. De fait, actuellement, aucune impulsion ne vient du sommet de l'État. Mais surtout, on voit que la presse française est très violemment antirusse, attitude qui crée des dégâts considérables. »

Régis Debray et Pascal Marchand peuvent-ils être entendus ? Hélas, il y a peu d'espoir !

**François ENNAT**

(1) <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/03/DEBRAY/48843#nb6>

(2) <http://notes-geopolitiques.com/geopolitique-de-leurasie/>



# Avis d'experts !

**Le gouvernement allemand annonçait début avril la mise en place prochaine, outre-Rhin, d'un salaire minimum. Il n'en fallait pas plus pour relancer le débat sur le Smic en France.**

**L**e 1er janvier 2017, il ne devra plus y avoir en Allemagne de salaire brut inférieur à 8,50 euros de l'heure. Et encore s'agit-il d'une dérogation destinée aux branches qui signeront un accord qui leur permettra d'atteindre ce seuil progressivement, car le projet de loi présenté à Berlin le 3 avril prévoit que le salaire minimum entrera en vigueur outre-Rhin dès le 1er janvier 2015. Jusqu'à ce jour, il n'existait pas de salaire minimum en Allemagne : gouvernements, patronat et même syndicats s'y étaient toujours opposés. Les grilles salariales des branches professionnelles résultaient de négociations entre partenaires sociaux et une quelconque ingérence de l'État était impensable. Mais face aux abus, il devenait nécessaire de réagir. Les statistiques révèlent, en effet, que seulement 31 % des entreprises et 50 % des salariés sont régis par un accord de branche ; (1) pour les autres, c'est la loi du marché qui s'impose.

En décembre 2011, lors d'une rencontre syndicale franco-allemande à Paris, le secrétaire général de la fédération allemande de l'agro-alimentaire indiquait que, dans son pays, des réseaux mafieux faisaient venir des Roumaines et des Roumains pour fournir une main d'œuvre bon marché aux abattoirs, que les hommes s'abrutissaient d'alcool pour supporter leurs conditions de travail et que les femmes, après avoir été usées par les rythmes infernaux, finissaient sur le trottoir

dans les grandes métropoles urbaines. Alors que cette mesure qui instaure « plus de justice dans les salaires » est présentée comme un « tournant » par le ministre allemand de l'Emploi, des entreprises commencent à échafauder des stratégies pour la contourner : dans l'agriculture, plutôt que de faire venir des saisonniers d'Europe centrale ou orientale, des exploitants allemands commencent à acheter des terres en Roumanie, en Grèce ou en Espagne où les minima salariaux sont très largement inférieurs au futur salaire minimum allemand.

Tandis qu'en France, où le Smic horaire brut est de 9,53 euros, le ban et l'arrière-ban des partisans de la mondialisation ultra-libérale se mobilisent. Sur les ondes de *France Info* le 3 avril, Pascal Lamy, ex-directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce et proche de François Hollande, affirmait que compte tenu du niveau de chômage, il convenait d'« aller davantage (...) vers des boulots qui ne sont pas forcément payés au Smic », car « un petit boulot, c'est mieux que pas de boulot. » Autre proche du président de la République, l'économiste Gilbert Cette, soutenait toujours le 3 avril dans le quotidien libéral *l'Opinion*, qu'« un salaire minimum est indispensable », mais qu'« un niveau élevé du Smic est préjudiciable à l'emploi. » Cosignataire avec Gilbert Cette et Elie Cohen d'un brûlot contre le Smic, Philippe Aghion dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*

du même jour surenchérisait : « lorsque le Smic est trop élevé, il ne remplit plus ses fonctions de lutte contre les inégalités. »

À lire ces trois conseillers en économie de François Hollande, si le chômage est à un tel niveau, en France, ce n'est pas à cause de l'euro qui pèse sur notre économie, mais à cause du Smic. De même, ce n'est pas en s'attaquant aux salaires mirobolants de certains cadres dirigeants ou aux dividendes des actionnaires - qui, eux, ne cessent d'augmenter - que nous réduirons les inégalités, mais en gelant le Smic pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau du Revenu de solidarité active (RSA). Belle leçon d'économie ! Mais splendide revanche du Medef : au tournant des années 2000, Ernest-Antoine Seillière, alors président de l'organisation patronale, préconisait de supprimer le Smic, de laisser les entreprises rémunérer les salariés au prix du marché, et d'inviter le gouvernement à payer le différentiel entre le prix du marché et ce qu'il estimait devoir être le niveau du salaire minimum. Le **summum de l'absurdité** était atteint par Alain Fabre de *l'Institut de l'entreprise* dans *La Croix*. Selon lui, « quand vous imposez de manière légale un salaire minimum supérieur [au point d'équilibre entre l'offre de travail des salariés et la demande de travail des entreprises], la demande de travail diminue alors que l'offre de travail augmente, donc mécaniquement vous fabriquez du

*chômage* ». On peut rappeler à cet obscur M. Fabre que sa loi de l'offre et de la demande ne semble pas, bizarrement, s'appliquer aux PDG du CAC 40 dont les salaires s'établissent dans la plus grande opacité.

Il est indécent de voir des nantis qui gagnent plusieurs dizaines de fois le Smic, donner des leçons de morale et dire à des familles entières quels sacrifices elles doivent faire pour sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent à cause de l'accaparement par des rentiers de la richesse produite. Une autre économie politique est possible qui part des besoins des personnes. En 2008, la CFTC a tenté de définir le montant du salaire qui permettrait à un ménage de vivre dignement, « non pas dans l'abondance, mais en subvenant à ses besoins élémentaires comme le logement, l'alimentation, l'habillement, les transports, la santé, les vacances, mais aussi, ses dépenses qui lui ouvrent l'accès à la culture (les sorties, la télévision, l'équipement informatique qui sont incontournables aujourd'hui et évitent la marginalisation). » (3) Pour une famille de deux adultes et deux enfants habitant la périphérie d'une grande ville, la centrale chrétienne parvient à un revenu de 3 300 euros brut.

Cette estimation est très au-dessus du Smic que nos experts jugent pourtant trop élevé. D'où ces quelques pistes - non exhaustives - pour parvenir à ce « revenu de dignité », comme le qualifie la CFTC, sans mettre en péril la vie des entreprises : plafonner les salaires les plus élevés, (4) ce qui permettrait d'augmenter les salaires les plus faibles, rendre plus redistributive et plus égalitaire la fiscalité, rendre à l'État son autonomie budgétaire.

**Nicolas PALUMBO**

- (1) *Les Échos* du 3 avril 2014.
- (2) « **Changer de modèle** », Éd. Odile Jacob.
- (3) Rapport programme du congrès de Poitiers de la CFTC, novembre 2011.
- (4) Cf. Gaël Giraud & Cécile Renouard - « **Le Facteur douze, pourquoi il faut plafonner les revenus** », Éd. Montparnasse.

# Realpolitik

**Poutine, Erdogan, al-Sissi, Kagame et quelques autres, réhabilitent un modèle de gouvernement presque oublié à force d'être décrié. Le défi lancé à certaines règles internationales doit être entendu.**

Les organismes vivants tendent à persévérer dans leur être. Les nations n'échappent pas à cette loi de nature. Il n'est pas question d'en revenir au « darwinisme social » en vogue à la veille de la Première Guerre mondiale ni au totalitarisme fasciste ou communiste de l'entre-deux-guerres. On n'oserait même pas qualifier ce système de pensée et d'action de « gaullisme ». Prenons ces phénomènes pour ce qu'ils sont à l'instant présent, sans polémique inutile. Comme tels, ils ne sont pas même une forme d'anti-américanisme ou de rejet de l'Occident. Ils ne se veulent pas antidémocratiques. Au contraire, c'est à la mesure de la démocratisation de leurs régimes que le recours à un certain « patriotisme » s'est imposé. Non que l'on tombe dans un *populisme*, qualifié de *nationalisme*, dérive dont les autorités de ces pays sont conscientes et qu'elles entendent éviter. Dans l'exercice de leur légitime autorité démocratique, les susnommés ne cherchent simplement qu'à être eux-mêmes. On ne peut pas leur donner comme modèle des démocraties dites apaisées parce qu'elles ne connaîtraient plus de crise alors qu'en réalité elles ne proposent aucun projet d'avenir.

On peut certes vouloir généraliser la vision d'un monde apaisé, ce qui suppose le problème résolu. Ce fut la démarche de la Société des Nations et du pacte Briand-Kellogg de mise hors-la-loi de la guerre. Il ne s'agit pas de remettre en cause les idéaux des Nations Unies, soixante-dix ans après Bretton

Woods, ni ceux de la construction européenne à ses origines, mais de bien évaluer les conditions de leur réalisation. Si en effet on enferme toutes les nations dans un carcan de plus en plus serré, on comprime, on sanctionne, on met sous tutelle, on traîne devant la justice internationale, sous couvert de « la force du droit », l'échec n'en sera que plus spectaculaire. Les limites du système international seront mises à nu et les plus audacieux se précipiteront dans la brèche. Il ne restera plus qu'à diaboliser l'axe du mal, les « États voyous », et à pratiquer la guerre baptisée *guerre juste*.

On connaît mieux les méfaits de l'excès d'autorité que les conséquences du déficit de gouvernement. Les susnommés font peur, ce qui occulte les autres aspects de leur politique. La communauté internationale ne peut faire marche arrière sans fragiliser l'acquis du droit international laborieusement élaboré au cours des siècles et spécialement depuis 1944. Mais cette *communauté* n'est que l'assemblée des nations prises en corps dans une fonction en quelque sorte jurisprudentielle. Les mêmes se retrouvent dans bien d'autres instances multilatérales qui couvrent toute la palette du possible, du diplomatique (comme le cadre de négociations avec l'Iran) au militaire (Otan). La confusion naît de l'ordination (ou de l'ordonnancement au sens de Péguy) des unes et des autres à l'ordre supérieur de la communauté internationale, en pratique quand le Conseil de sécurité des Nations Unies est ap-

pelé à légitimer telle action militaire de l'Otan ou inversement à délégitimer un accord hétérodoxe sur le nucléaire iranien.

Les susnommés ne sont pas de nouveaux Hitler. Le président Obama à Bruxelles a qualifié sans ambages la Russie de Poutine de « faible ». Précisément, Poutine, Erdogan, al-Sissi, Kagame et quelques autres sont des hommes forts dans des pays faibles ou plutôt affaiblis. Ce n'est pas qu'un paradoxe. Leurs pays se situent dans des environnements régionaux difficiles. Ils sont victimes d'une sorte de dénigrement extérieur permanent : Russie et Turquie se voient exclues de l'Europe, l'Égypte s'est sentie « lâchée » par le protecteur américain, le Rwanda post-génocidaire mal accepté, culpabilisé, dont le rappel du génocide, ce lancinant souvenir, agace.

Si les instances européennes s'estiment parfaitement *honnêtes* et *innocentes*, incarnant les *valeurs*, Washington pratique en permanence le double jeu. Les États-Unis ont toujours pris leurs distances avec les grandes conventions internationales qu'ils n'ont jamais ratifiées, à commencer par la Cour Pénale Internationale. Quand cela les arrange, ils laissent faire. Quand leurs intérêts sont en jeu, ils recourent à la *realpolitik*. Les susnommés le savent qui préfèrent finalement traiter avec les Américains qu'avec les Européens.

Yves LA MARCK

## Brèves

### Libye

Les annonces et avancées se multiplient en Libye sur le choix des institutions. Selon le journal internet *Magharebia*, celle faite fin mars par le ministre des Affaires étrangères libyen Mohamed Abdelaziz lors de la réunion préparatoire du vingt-cinquième sommet de la Ligue arabe est importante, « *Le retour de la monarchie des al-Senoussi est maintenant la solution et la garantie pour le retour de la sécurité et la stabilité en Libye. Des contacts ont déjà été pris, et nous sommes en contact avec des dignitaires et chefs de tribus en Libye et aussi avec le petit-fils du roi al-Senoussi, le Prince Mohammed, qui habite l'étranger.* »

### Brésil

Lors d'une conférence donnée à la faculté de droit de l'école Dr Francisco Maeda de São Paulo, le prince impérial **Bertrand d'Orléans-Bragance** qui est avocat, diplômé de la prestigieuse Faculté de droit de Largo de São Francisco, a évoqué la Loi au Brésil, l'écologie et l'économie défendant la libre entreprise, la propriété privée et l'agro-industrie. Le Prince a également parlé de la supériorité de la monarchie sur les lois de la République. Le Prince est en tournée dans le Brésil afin de répandre l'idée monarchique comme solution aux problèmes actuels du Brésil.

### Arabie Saoudite

Selon l'AFP, le prince **Mouqren** âgé de 69 ans, sera proclamé souverain conformément à la décision prise par *plus des trois quarts* de la Commission de Succession. La Loi est irrévocable, le décret stipulant que *personne ne peut changer cette décision*. L'actuel souverain **Abdullah** âgé de 90 ans *veut assurer une succession en douceur* au sein de la famille. Cette annonce survient au moment où une nouvelle loi déclare terroristes potentiel les athées.

KERDEVY

# Une étrange chimère

**D**ans un livre <sup>(1)</sup> qui fera référence lors de la campagne pour les élections européennes du 25 mai, Coralie Delaume déconstruit l'idéologie européiste et démonte les rouages juridiques qui devaient nous assurer un avenir bureaucratiquement radieux. Cette Europe ravagée par l'austérité est celle d'États désunis : certains ont repris leur chemin national, d'autres sont paralysés...

**Q**u'est-ce qu'une chimère ? Homère évoque un monstre cracheur de feu, lion par-devant, serpent par-derrière, chèvre au milieu qui était le présage d'épouvantables catastrophes. Coralie Delaume voit dans l'Union européenne une moderne chimère, moitié messianique et moitié techniciste qui porte en elle la destruction de l'Europe. La malédiction se vérifie en ce moment, après des décennies d'une étrange illusion car « on a longuement hésité entre le rêve illuminé d'une communion de tous dans la félicité supranationale et la froide trivialité qui consiste à vouloir faire jaillir cette dernière d'une poignée de ratios et de données comptables. ». Aujourd'hui, la chimère est « plombée » (2) et il faut que nous sachions précisément pourquoi, afin de dissiper les dernières nuées fédéralistes et pour mieux comprendre les rapports de force entre les États nationaux.

La référence à la chimère mythique est d'autant plus pertinente que la construction européenne relève de

la **mythologie**. On invoque depuis les années cinquante du siècle dernier une Europe européenne alors que la référence aux Pères fondateurs masque la volonté américaine d'organiser l'Ouest du continent face à l'Union soviétique. La suite de l'histoire peut s'analyser comme une série d'actes manqués car la chimère mi-messianique mi-techniciste se prend les pattes dans le conflit des intérêts nationaux et impériaux :

- Jean Monnet veut dépasser les nations par des comités technocratiques supranationaux sur le modèle de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier mais le Marché commun établit une coopération intergouvernementale qui fonctionne vaillamment. Tout au long de la Guerre froide, l'idéologie fédéraliste est dominante dans la démocratie chrétienne et chez les socialistes mais la politique du général de Gaulle bloque les tentatives supranationales et empêche les États-Unis de soumettre l'ensemble de l'Ouest européen ;

- l'Europe née de Maastricht est elle aussi un **acte manqué** : la France veut sor-

tir de la zone mark et inscrire l'Allemagne dans sa vision de l'équilibre européen mais c'est l'Allemagne qui devient la puissance dominante. Aujourd'hui, Berlin court comme d'habitude à l'échec : l'Union européenne est divisée entre ceux qui sont dans la zone euro et ceux qui n'y sont pas, et cette zone est elle-même divisée entre un Nord et un Sud où l'on voit ressurgir la haine de l'Allemagne ;

- le dernier acte n'est pas encore joué : c'est celui de la récupération de l'Union moribonde par les États-Unis qui sont maîtres du terrain militaire depuis que la France a réintégré l'Otan et qui veulent imposer leur partenariat libre-échangiste.

**Que reste-t-il ?** Un système étrange, une gigantesque usine à gaz que Coralie Delaume explore avec courage. Prenons les **institutions européennes**. Elles nous sont présentées comme l'esquisse des États-Unis d'Europe avec ses trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. C'est une autre forme de la chimère, un monstre juridique que Coralie Delaume déconstruit allègrement : le Parlement européen

n'est pas un pouvoir législatif selon la tradition européenne puisqu'il n'a pas l'initiative des lois ; c'est la Commission européenne, organe de l'exécutif composé de fonctionnaires, qui a l'initiative des directives et des règlements que le Parlement européen est chargé de voter : « *Un acte législatif de l'Union ne peut être adopté que sur proposition de la Commission* » stipule l'article 17 du traité. Ces structures sont d'autant plus antidémocratiques que la Banque centrale européenne échappe à tout contrôle, de même que la Cour européenne de justice dont on se préoccupe trop peu. Coralie Delaume démontre que la Cour de Luxembourg crée du droit dans une perspective fédéraliste et qu'elle a décidé sans aucun débat que le droit communautaire primait sur les droits nationaux, avec effet direct sur les ressortissants de l'Union. S'étant emparée d'un pouvoir législatif, elle constitutionnalise et interprète le droit à sa manière, découvrant ce qu'il lui plaît de trouver dans ce qui est supposé être *l'esprit des traités*.

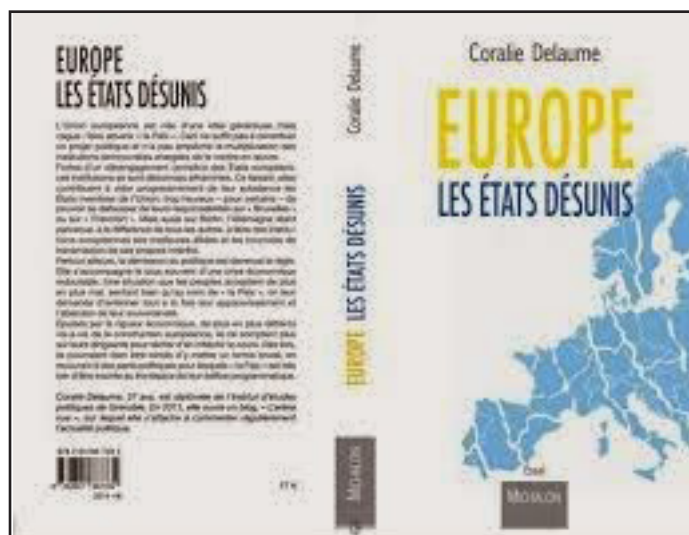
À Bruxelles, à Francfort, à Luxembourg, on baigne dans le paradoxe - en termes moins choisis, c'est du grand n'importe quoi. Il y a du pouvoir sans souveraineté, de la législation sans volonté populaire, du droit produit par des organes qui ne sont pas reconnus



dans un ordre constitutionnel. L'Union n'est pas un État ni l'ébauche d'un État gouvernant selon une Constitution : l'Union européenne n'est qu'une **organisation internationale** qui produit, entre autres artifices, le spectacle d'une gouvernance qui fait semblant de croire qu'elle s'occupe, sur cette petite portion de l'Europe continentale, d'un intérêt général et d'un peuple qui seraient européens. C'est bien ce que dit la Cour de Karlsruhe dans son arrêt « Lisbonne » de juin 2009 : l'UE est « *une union juridique fondée sur le droit international* », on ne peut assimiler la Commission à un gouvernement, ni le Conseil des ministres à un sénat et le Parlement européen « *n'est pas un organe de représentation du peuple souverain, ni un corps de représentation des citoyens de l'Union.* » On n'écoute jamais assez les Allemands, quand ils ont raison. Et l'on n'écoute pas du tout les peuples - français et hollandais - lorsqu'ils rejettent par les référendums de 2005 un ersatz de Constitution européenne vite reconstituée en traité de Lisbonne. Des millions de Français se souviendront de cette trahison aux élections du 25 mai.

Et de nombreux Français constatent avec Coralie Delaume que le Grand marché européen est un grand mensonge. À chaque étape de la construction européenne, on a promis aux peuples concernés la prospérité par la formation d'un marché de plusieurs centaines de millions de consommateurs. C'est ce discours qui a accompagné la création de la Communauté économique européenne en 1957, l'adoption de l'Acte unique européen en 1957, la création de l'Union européenne en 1993 et le passage à l'euro le 1er janvier 2002 - tandis que toutes les protections de l'économie nationale et tous les moyens d'action de l'État étaient progressivement réduits selon les

préceptes du libre-échange. A partir de 1975, les crises et la régression sociale firent l'objet d'avertissements et de sanctions électorales dont l'élite du pouvoir et des affaires ne voulait pas tenir compte : aux patriotes inquiets et aux chômeurs de toutes catégories, on expliqua en haut lieu qu'il fallait encore plus d'Europe et on se persuada que l'hostilité aux réformes ultra-libérales et aux traités européens devaient se combattre par un effort de « pédagogie » à l'égard des imbéciles - nous autres - qui n'avaient rien compris.



Cette propagande ne fonctionne plus du tout. Du prétendu « traité constitutionnel » de 2005 au Traité de Lisbonne de 2007, le viol de la souveraineté populaire a été cyniquement prémédité et perpétré. À partir de la crise des subprimes et avec les crises de l'euro, il est devenu évident que le carcan monétaire de Francfort et le dispositif austéritaire de Bruxelles - *six pack, two pack*, « trimestre européen », pacte de stabilité - crée un système opaque de contrôle des États et de destruction des économies et des sociétés européennes - la Grèce, l'Espagne et le Portugal étant dans le *peloton de tête* des pays sacrifiés. Malgré la période de rémission que nous sommes en train de vivre - elle repose sur la parole de Ma-

rio Draghi, un magicien de l'espèce d'Alan Greenspan - la promesse de la monnaie unique n'a pas été tenue : au lieu d'être protégés par la « forteresse euro », nous sommes requis pour « sauver l'euro » au prix du chômage de masse et de toutes sortes de misères. Coralie Delaume démonte avec minutie cette mécanique infernale.

Les euro-béats, qui forment un couple parfait avec les euro-profiteurs, ne désarment pas. Quand ils sont à court d'arguments techniques, ils sortent leur supplé-

ment, ont soutenu l'agression américaine contre l'Irak en 2003 hors de l'ONU, couvert les exactions américaines en Afghanistan, mené une guerre totale en Libye au mépris de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité, préparé sans se soucier de l'ONU une campagne de bombardement de la Syrie, participé au coup de force de février 2014 en Ukraine, qui a relancé une logique d'affrontement entre l'Est et l'Ouest européens.

Dans l'Union européenne en voie de décomposition, des États - l'Allemagne, la Pologne - retrouvent leur trajectoire historique et la France reste inerte alors qu'elle devrait jouer un rôle moteur dans l'Europe du Sud paralysée par la crise. Coralie Delaume préconise la sortie de l'euro et la réaffirmation de notre souveraineté dans la perspective d'une confédération des États du continent européen. Il est significatif et réellement prometteur que des personnalités aussi différentes que Jean-Pierre Chevènement, Nicolas Dupont-Aignan, Georges Nivat (3), Jacques Sapir (et nous autres) proposent le « plan B » dont on nous répète depuis 2005 qu'il n'existe pas. Mensonge, encore une fois : la reconstruction et le développement de l'Europe tout entière forment déjà un projet politique conséquent.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Coralie Delaume – « *Europe, les États désunis* », Michalon, 2014. Voir aussi son blog L'arène nue : <http://l-arene-nue.blogspot.fr/>

(2) Bellérophon vainquit la chimère en lançant dans la gueule du monstre une lance lestée de plomb, qui fondit au contact des flammes et qui lui brûla les entrailles.

(3) Cf. Georges Nivat : « *Ukraine : vers une troisième Europe ?* », Le Monde du 22 mars 2014.

# Dans la peau de Madoff

Dans un bref ouvrage, Dominique Manotti retrace la trajectoire du capitalisme financier américain sur 40 ans.

**D**ominique Manotti, militante de gauche née en 1942, est auteur de romans policiers, le plus souvent sur, voire contre la police justement. Elle est aussi marquée par son engagement pour la démocratie en Amérique latine dans les années 70 et 80, notamment au Chili.

Mais c'est à un autre exercice qu'elle s'est livrée dans un opuscule d'une quarantaine de pages en petit format, se mettant dans la peau, plus précisément dans la tête, et même dans « *le rêve de Madoff* », ce Bernard Madoff qui fut l'un des rares visages de cette finance qui n'en aurait pas selon un certain François Hollande, et surtout de sa crise de 2008.

Dans sa prison, où il purge une peine de 150 ans - au lieu des deux auxquels il s'attendait à l'aune de celles prononcées envers Michael Milken ou Ivan Boesky dans les années 80 - Madoff, accusé d'avoir ruiné des centaines de milliers d'épargnants, se vit plutôt comme le bouc émissaire de la crise des subprimes, l'une des rares activités financières dans laquelle il n'a pourtant pas trempé.

Il se remémore aussi avec fulgurance son parcours de *self-made-man*, brillant exemple du rêve américain (dont « *la première forme est l'argent, le nerf de l'Amérique* »), visionnaire à la fin des années 60 sur le développement mas-

sif de l'informatique, cofondateur en 1971 du Nasdaq.

Quarante années d'enrichissement constant, « *branchés sur nos machines, nuits et jours, dans un état d'exaltation permanente* », favorisé par la disparition du concurrent soviétique. L'occasion de rappeler aussi le lien étroit entre le capitalisme légal et l'argent sale, notamment dans l'histoire américaine, depuis la Prohibition jusqu'aux trafics de tous ordres aujourd'hui, en passant par le commerce de la cocaïne dans les années 60 et 70 : « *l'économie nouvelle à sa naissance avait puisé dans les ressources de l'argent gris, pour ses besoins d'argent frais. L'argent frais n'est ni blanc ni noir ; il est frais.* »

Mais Madoff comme d'autres est allé trop loin, trop loin dans ses montages illicites tels ses pyramides de Ponzi qui ont fini par s'effondrer d'un coup fin 2008, alors même que « les crises ne faisaient plus partie de notre avenir » et que la haute finance états-unienne « *produisait de l'argent comme de la culture hors sol, un capitalisme idéal, affranchi des contingences du réel, libéré de la pesanteur, quasiment poétique.* »

Romain BEAUMONT

Dominique Manotti - « *Le rêve de Madoff* », Éd. Allia, juin, 2013, prix franco : 3,10 €.

# Ces dirigeants qui s'empêtrent

Les analyses politiques de Jacques Cotta sont toujours reliées aux enquêtes de terrain. La plus récente porte sur la conduite des affaires publiques par les hollandistes et sur les immenses dégâts qu'elle produit.

**I**l y a plusieurs manières de lire *L'imposteur*. (1) Il a fait naître en moi l'image d'un immense filet tombé sur les institutions politiques, dans lequel s'empêtrent tous les dirigeants, de droite et de gauche, ministres et parlementaires, hommes et femmes, qu'ils soient vertueux ou corrompus, inconnus ou gonflés d'importance médiatique.

Il y a bien sûr les contraintes imposées par les traités et accords européens, le poids de la Commission de Bruxelles, de la Chancellerie allemande, du FMI, du président des États-Unis... Mais ceux qui arrivent au pouvoir sont les élus du suffrage universel et disposent des moyens, encore importants, de l'État. Hélas, qu'ils soient courageux ou déjà résignés - on dit « lucides », « pragmatiques » - les nouveaux dirigeants sont immédiatement pris dans les mailles fines du filet.

Les plus visibles sont celles formées par les grands banquiers et les gros industriels qui délèguent en tous lieux stratégiques de l'Élysée, de Matignon et des grands ministères des hommes de main cultivés, aimables et parfaitement vêtus - par exemple le brillantissime Emmanuel Macron qui est le sherpa de François Hollande. Mais il y a pire : le filet composé par les militants de la CFDT dans les cabinets ministériels qui cogèrent avec leur ministre des *réformes* qui font l'objet de

négociations avec les partenaires sociaux et à la fin desquelles les délégués cédétistes signent des accords de régression sociale. Cette collaboration de classes fonctionne comme une horloge sous l'égide de Terra nova, aujourd'hui présidée par François Chérèque, l'ancien patron de... la CFDT. Ajoutez les injonctions de la Cour des comptes, les recommandations de quelques douzaines de technocrates, les slogans ultra-libéraux lancés par les experts dans les médias, l'entre-soi des dîners en ville (2) et vous comprenez comment des gens parfois bien intentionnés deviennent conformes à une caricature du social-traître dont n'aurait pas voulu un stalinien de 1935.

Mais pourquoi parler, plus précisément, d'imposture ? Parce que des commis aux écritures (Henri Gaino sous Sarkozy, Aquilino Morelle sous Hollande) sont chargés de la mise en forme patriotique de projets et de décisions lourdes de reniements. L'erreur des oligarques est de croire que les Français sont dupes. Les paroles rapportées par Jacques Cotta montrent qu'il n'en est rien.

B. LA RICHARDAIS

(1) Jacques Cotta - « *L'imposteur* », Balland, 2014.

(2) « *Pour pouvoir continuer à dîner en ville, la bourgeoisie accepterait n'importe quel abaissement de la nation* » (Charles de Gaulle).



# Simone Weil, toujours inattendue

À ceux qui ne connaissent pas l'incroyable figure de Simone Weil, je recommanderai volontiers le petit essai fervent que vient de lui consacrer Jacques Julliard. Son mérite principal tient dans sa totale liberté d'esprit, qui constitue la condition première d'approche d'une personnalité singulière qui défie toutes les catégories préétablies. Il le dit lui-même d'emblée : « *On ne sort pas indemne d'une rencontre avec Simone Weil. On peut bien sûr y venir bardé de ses certitudes, emmitoufflé dans ses habitudes de pensée et alors, il ne se passe rien. On se dit que la traversée de cette tornade n'était après tout qu'un mauvais moment à passer.* » C'est le sentiment qu'ont éprouvé tous ceux qui l'ont approchée. Et son œuvre elle-même, qui lui ressemble complètement, est faite pour désarçonner. Pierre Boutang, à propos de sa théologie parle d'une « *étrange esquisse en coups de foudre* ». C'était tout à fait sa manière, expression de son être de feu. Quels que soient les sujets qu'elle ait abordés, elle s'y est toujours engagée toute entière, court-circuitant les lignes imposées, désarçonnant les interlocuteurs les plus divers, qu'il s'agisse de ses petits camarades de Normal sup ou de Léon Trotski lui-même !

Jacques Julliard, de page en page, récapitule en quoi cette Diotime moderne ne cesse de prendre ses interlocuteurs au dépourvu. Serait-elle révolutionnaire ? Assurément, mais sans jamais se laisser prendre au mythe de la Révolution, qui pourrait bien être l'opium du peuple. « *Libertaire, alors ? Assurément, c'est-à-dire antiautoritaire, et là encore anti-institutionnelle (...). Traditionaliste peut-être, à la fin de sa courte vie ? Oui, mais à sa façon. Elle s'est toujours résignée à la nécessité d'un ordre sans jamais appartenir au parti de l'ordre. Étrange personnalité, toujours entière dans ses engagements, il faudrait dire parfois dans ses emportements, et pourtant toujours à la recherche de la conciliation des contraires.* » Mais Julliard ajoute immédiatement qu'elle est au carrefour des grandes traditions philosophiques. Elle est rationaliste à la suite d'Alain qui fut son maître, mais elle est tout aussi bien mystique dans l'esprit de saint Jean de la Croix. C'est la même qui pouvait se réclamer de la rigueur positive d'Auguste Comte, sans être le moins du monde positiviste. Mais pour comprendre cette pensée, il faut percevoir qu'elle est portée par une personne dont la destinée est christique.

J'ai envie de dire que Julliard est parfaitement accordé à la figure, à la dialectique, à la vie de Simone Weil et qu'il faut lui faire pleinement confiance. Pourtant, je veux faire entendre un dissentiment qui n'est nullement mineur et dont je voudrais m'expliquer avec lui le plus honnêtement possible. Il ne tient pas à son interprétation d'un point particulier de la pensée de la philosophe. Il concerne, au contraire, l'adhésion presque passionnée qu'il donne à ce qu'on a appelé improprement l'antijudaïsme de Simone et qu'il vaudrait mieux rapporter à son aversion pour plusieurs livres de l'Ancien Testament. Mais là-dessus, il me faut citer le plus exactement Jacques Julliard, et le mieux est de reprendre quelques lignes d'une

lettre adressée par lui à notre ami commun Jean Bastaire : « *Aversion pour l'Ancien Testament ? Je la partage. Bien sûr, il y a quelques textes annonciateurs du Nouveau, dans Isaïe, David et les psaumes. Pour le reste, il représente tout ce que je déteste : l'esprit religieux. Le christianisme, celui du Christ plus que de saint Paul, est venu rompre avec la religion, c'est-à-dire avec le lien de subordination entre le Créateur et la créature.* » Il me faudrait tout citer de cette lettre, où l'ami de Simone Weil s'avoue tout bonnement marcioniste : « *Ce qui me touche dans l'Évangile n'est pas la continuité avec le Dieu jaloux, narcissique et un peu facho qui sévit dans l'AT mais la rupture.* » J'arrête là la citation, car je ne dispose pas de l'espace pour aborder l'autre aspect de la confession à Jean Bastaire : la répulsion pour les curés. Mais j'avoue que cet aveu de marcionisme m'a fait littéralement tomber de la chaise et que cela vaut une amorce d'explication, qui ne pourra échapper à un court détour par l'exégèse.

Les griefs à l'égard du Dieu de l'Ancien Testament sont, pour partie, justifiés, mais à condition d'entrevoir la nature particulière d'un enseignement qui est tout entier un discernement. Oui, tous les textes ne sont pas au même niveau d'intelligence des causes et des responsabilités en ce qui concerne la violence et la vengeance, mais c'est bien la preuve que la Bible affronte directement le tragique et l'insupportable. C'est pour parvenir graduellement à une dissociation de la violence et du divin. J'avais rendu compte ici même de l'ouvrage important de Raymund Schwager, théologien et bibliste, disciple de René Girard, qui montre comment l'on passe d'une conception païenne du Dieu vengeur à la révélation de l'innocence des victimes et de la perversité des méchants qui transposent leur malice dans le mécanisme du bouc émissaire. Cette lecture girardienne de l'Ancien Testament est confortée, à mon sens, par une mise en perspective de l'ensemble des données scripturaires. Si l'on n'admet pas cette économie d'un discernement progressif de la violence et du sacré, comment justifier l'évolution du concept même de Dieu au cours de la longue série de siècles où se tissent les relations de ce même Dieu avec le peuple choisi ? Sur ce terrain, je me référerai au livre récent de Thomas Römer dont le titre à lui seul met sur la piste d'une déconcertante énigme : *L'invention de Dieu*. Oui, le Dieu du monothéisme pur a mis très longtemps à se définir au sein même du milieu religieux où s'élabore la tradition biblique, et les textes sont témoins de couches archaïques où le Dieu d'Israël n'est pas indemne de parenté avec le polythéisme.

Cher Jacques Julliard, je crois à un miracle juif sans lequel la révélation chrétienne n'aurait pas été possible. Car elle supposait une totale *metanoïa* de tous les concepts de la religion. C'est au judaïsme que nous devons la désacralisation du Cosmos, la mort des idoles, la dissociation du divin et des cultes de fécondité, la progressive apparition d'un Dieu qui est le Tout Autre, et qui ne devient proche du plus intime que dans la mesure où il a répudié l'appareil de la vengeance. Simone la grande n'avait pas tort de refuser de toute son âme les reliques des strates archaïques. Mais ce serait faire preuve d'ingratitude que de ne pas reconnaître ce que nous devons à l'Ancien Testament d'une purification et d'une élaboration dont nous sommes les héritiers.

Jacques Julliard – « *Le choc Simone Weil* », Flammarion.

Raymund Schwager – « *Avons-nous besoin d'un bouc émissaire ?* », Flammarion. Cf. Royaliste 985.

Thomas Römer – « *L'invention de Dieu* », Seuil.



par Gérard Leclerc

## 33<sup>e</sup> Congrès de la Nouvelle Action royaliste

Nous publions ici les textes qui ont été adoptés lors du 33<sup>e</sup> Congrès de la NAR qui s'est tenu à Paris les 5 et 6 avril dernier. Ces textes sont également disponibles sur notre site internet [www.nouvelle-action-royaliste.fr](http://www.nouvelle-action-royaliste.fr)

# Déclaration de politique générale

Depuis bientôt deux ans, François Hollande, le premier gouvernement du quinquennat et la majorité parlementaire ont accumulé les reniements, les échecs et les erreurs.

La France est restée dans le commandement intégré de l'Otan alors que François Hollande s'était opposé en 2008 à l'initiative de Nicolas Sarkozy. Non contente de s'aligner, notre diplomatie a pris des positions maximalistes dans les négociations avec l'Iran et a failli nous entraîner dans une opération militaire contre le régime syrien. Dans la crise ukrainienne, François Hollande et Laurent Fabius ont déployé une agitation stérile, au lieu de proposer une médiation française entre le pouvoir établi à Kiev et le gouvernement russe.

Le Pacte européen de stabilité n'a pas été renégocié malgré la promesse faite et notre pays a été soumis à une austérité qui est accompagnée d'un soutien sans contrepartie au patronat. Cette ligne, conforme aux injonctions de Berlin et de Bruxelles, n'a permis ni la baisse annoncée du chômage, ni la réduction

souhaitée du déficit budgétaire, ni la réduction de la dette publique et l'économie nationale peine à sortir de la stagnation. Les sacrifices imposés aux classes moyennes et populaires, la soumission à l'idéologie de la compétitivité, l'absence de projet national et l'abaissement international de la France provoquent de vives réactions de rejet des oligarques socialistes dont les élections municipales ont été le signe.

La nomination de Manuel Valls pose à nouveau la question de la fonction de Premier ministre, effacée par la logique du quinquennat qui conduit le président de la République à se comporter comme le chef du gouvernement. Face à l'Élysée, Matignon n'a d'autre solution que le conflit ou la soumission.

La ligne du nouveau gouvernement est dans la continuité de ce qui a été décidé par François Hollande au mépris de ses promesses de campagne : l'austérité sans fin marquée par de nouveaux cadeaux au patronat et par une réduction massive des dépenses publiques. Malgré les nouvelles promesses faites

après la déroute aux municipales, l'équilibre entre le « pacte de responsabilité » et un prétendu « pacte de solidarité » est illusoire : c'est la déflation salariale et une politique générale de régression sociale qui sont mises en œuvre.

La Nouvelle Action royaliste milite pour la redéfinition d'un projet politique :

Elle entend définir les conditions d'un authentique projet d'écologie politique destiné à promouvoir une économie circulaire permettant de sortir de l'économie de production et d'entrer dans une économie de l'utilisation, fondée notamment sur une nouvelle mesure de la croissance du PIB.

Elle demande par ailleurs l'abandon de la récente loi de décentralisation ainsi que des projets en cours, lesquels s'insèrent dans une visée européenne clairement fédéraliste. Elle estime néanmoins nécessaire la remise à plat de l'organisation et des compétences de l'ensemble des collectivités locales en vue de leur simplification et de leur efficacité.

C'est selon ces perspectives que la Nouvelle Action royaliste s'engage dans la campagne pour les élections européennes. Le jour du scrutin, elle conseillera le vote en faveur des listes présentées par Debout La République.

Pendant la campagne électorale, elle militera pour la sortie de la France de la zone euro, une dévaluation de sa monnaie nationale, un strict contrôle des mouvements de capitaux, la nationalisation du crédit et des secteurs clés, la protection tarifaire et non tarifaire de l'économie nationale - afin que l'activité soit relancée avec efficacité et cohérence.

Elle s'engage dans la bataille contre le projet de Partenariat transatlantique, négocié dans la quasi-clandestinité par la Commission européenne avec le gouvernement américain. Ce nouveau traité de libre-échange aura toutes les conséquences négatives de la baisse des protections tarifaires négociées entre une grande puissance qui maîtrise son taux de change et des négociateurs européens acquis à l'idéologie ultralibérale et au dogme de l'euro fort. L'effet principal de ce traité serait de mettre l'Union européenne à la merci des systèmes normatifs et judiciaire anglo-saxons.

La Nouvelle Action royaliste inscrit ses combats dans le projet d'une Europe confédérale qui implique un pacte de sécurité collective hors de l'Otan, une protection des économies européennes et un projet de développement concerté entre les États du continent européen.

### Pour l'écologie politique

La mondialisation ultra-libérale est l'une des causes de la crise écologique. Les travaux du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) mettent en évidence, sans ambiguïté, les dégâts que l'activité humaine provoque sur le climat planétaire depuis plusieurs années.

Les réponses apportées pour résoudre cette crise ne sont pas satisfaisantes, que ce soit à l'échelon national, européen ou mondial. Les conférences internationales qui se multiplient ne débouchent sur aucune décision concrète. Le Grenelle de l'environnement, impulsé par Nicolas Sarkozy

en France, a eu le mérite de poser un certain nombre de questions et de définir une méthode, mais nombre de projets qui devaient voir le jour ont été abandonnés. Quant aux conférences environnementales annuelles de la présidence Hollande, elles ne sont rien de plus que des

opérations de communication.

La notion même de développement durable, si elle prétend établir un compromis viable entre un développement défini comme croissance du PIB et la protection de l'environnement, n'est pas pertinente, comme l'ont dé-

montré les échecs du sommet de Johannesburg de 2002 et de ceux qui l'ont suivi. Elle joue en effet sur l'ambiguïté du concept de développement (financier et/ou social). Pour fonctionner, elle devrait réviser les critères de croissance définis par les instances économiques internationales (FMI, OMC, UE...).

Il convient par ailleurs d'éliminer d'emblée toutes les propositions « symétriques » qui réclament soit le maintien de la croissance sans se préoccuper de l'environnement, soit la protection de l'environnement sans se soucier du devenir de l'humanité : maintenir la stabilité de l'écosystème au détriment de l'activité économique aboutirait pour l'humanité au même résultat que la défense à tous crins de la croissance. Il n'est pas question non plus de transformer brutalement et du tout au tout le fonctionnement de la société : elle n'y survivrait

pas et les dégâts humains seraient importants. Il faut donc trouver une forme d'organisation de l'activité économique qui ne soit pas nocive pour l'environnement et vers laquelle la transition pourrait se faire sans trop de problèmes.

L'écologie politique doit en premier lieu se fonder sur l'article premier de la conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm en 1972 selon lequel « l'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. »

Sur cette base conceptuelle, la NAR entreprend une réflexion à long terme à partir d'une liste d'objectifs concrets, des plus généraux (définition de politiques nationales et internationales pour l'énergie, les transports, la consommation, l'occupation

du territoire, l'urbanisation, l'eau, la santé, la sauvegarde de la biodiversité, la remise en état des écosystèmes dégradés terrestres et maritimes, les règles de gestion commune nationales et internationales des zones sensibles ou fragiles, en particulier la gestion des bassins versants, des ressources partagées...) ; aux plus particuliers (le logement, les investissements prioritaires, la consommation des ménages, le rôle de l'Etat, le financement de la transition écologique, la mesure de la croissance, les décisions locales) ; tout ceci en se préoccupant des échelles pertinentes de temps et d'espace.

Dès à présent, la NAR propose :

- De rationaliser l'exploitation du milieu dans une vision écosystémique par l'utilisation programmée des sous-produits d'une exploitation (produits dérivés,

déchets à la production, récupération des produits finis usés, rationalisation des flux énergétiques induits...). Cela revient à faire le premier pas vers l'économie circulaire.

- De prendre en compte pour établir des taxes sur les services écologiques non pas le prix des services ou des ressources (impossible à établir) mais les coûts de maintenance ou de restauration des services écologiques.

- De sortir de l'économie de production et d'entrer dans une économie de l'utilisation.

- Dans le cadre d'une réforme globale de la fiscalité, de s'attacher à réduire les nuisances de l'activité humaine sur l'environnement par la prise en compte du capital naturel.

- De définir une mesure de la croissance du PIB qui intègre les nuisances faites à l'environnement.

## Motion décentralisation

La loi marquant une troisième étape de décentralisation est cohérente pour les tenants d'une politique européiste. Elle remet gravement en cause le fonctionnement de l'État qu'ils veulent amoindrir et elle crée de grands ensembles régionaux destinés à s'insérer dans un projet européen clairement fédéral.

La NAR constate que :

- Il n'y aura pas de simplification : la loi crée des métropoles, strate nouvelle ajoutée aux euro-régions, en sus des collectivités locales déjà existantes (régions, départements, communautés de communes ou d'agglomérations, communes).

- Les possibilités ouvertes par cette loi renforceront la re-féodalisation du pays et aggraveront les risques de corruption.

- Certains aspects de la régionalisation actuelle sont positifs, notamment dans les

transports régionaux ou la gestion des établissements scolaires. Toutefois, ces politiques sont fonction de la volonté des élus locaux et des possibilités financières.

- Certaines communes n'atteignent plus la taille « critique », en particulier sur le plan financier, pour mener efficacement des politiques locales de maintien et de fonctionnement de l'existant, et des politiques locales de développement.

- La loi reste muette sur le périurbain et les « zones blanches » du territoire, lieux pourtant les plus exposés aux problèmes économiques et sociaux de la société française.

- La loi accentue la remise en cause de la péréquation financière globale pratiquée par l'État qui, déjà, ne tient pas assez compte de l'exigence d'égalité de traitement des citoyens et des territoires dans de nombreux domaines.

- La parité est difficile à mettre en œuvre dans de nombreuses collectivités locales et complique la constitution de listes de candidats. La limite de 1 000 habitants pour l'application de cette mesure est un non-sens.

La NAR rappelle qu'elle défend et continuera de promouvoir le modèle français d'organisation et de développement. Elle défend l'idée de l'État national contre les visées dominatrices de l'oligarchie européenne. L'idéologie qui conduit à la re-féodalisation du territoire français est une régression historique, humaine et philosophique qu'elle ne peut accepter. Elle défend en outre le rôle de l'État stratège et garant tant de l'unité nationale que de l'égalité des citoyens quel que soit l'endroit du territoire où ils vivent.

C'est pourquoi la NAR propose :

- L'abandon pur et simple de la loi et des projets de décentralisation.

- L'abandon de la « Charte européenne des langues régionales » au profit d'un statut portant sur les langues régionales.

- La remise à plat des compétences et de l'organisation de toutes les collectivités locales en vue de leur simplification et de leur efficacité.

- La mise en place d'une réelle péréquation financière en vue de répondre pleinement, rapidement et efficacement aux besoins des citoyens et des territoires.

- L'étude et la mise en place d'une nouvelle politique de développement fondée sur une meilleure répartition géographique des activités humaines, articulée avec les besoins de réindustrialisation du pays.



# Feue la monarchie élective

À la gauche de la gauche oligarchique, la monarchie élective est régulièrement dénoncée et il y eut quelques piques en ce sens lors du remaniement ministériel. Aux rédacteurs de *Mediapart* et aux militants du Parti de gauche qui nous lisent régulièrement, je veux annoncer une nouvelle qui va les étonner : la monarchie élective est morte.

**Quand ?** Elle est entrée en agonie pendant le second mandat de Jacques Chirac et trépassé en 2007 quand Nicolas Sarkozy a pris le pouvoir. **Comment ?** Par l'effet conjugué du quinquennat et du remplacement du gouvernement républicain par la gouvernance oligarchique. Il y a en effet incompatibilité entre la République, qui a pour principe l'intérêt général, et l'oligarchie où quelques-uns servent leurs intérêts et ceux de groupes privés. Je rappelle ces définitions pour proposer une analyse qui va faire bondir nos amis de la vraie gauche : la monarchie élective est **républicaine** car, malgré des ambiguïtés et des paradoxes cent fois soulignés ici même, l'intérêt général n'y est pas perdu de vue. Je dirai même plus : la monarchie élective est également **démocratique** alors que l'oligarchie est un attentat permanent contre la République et contre la démocratie, avec pour crime inaugural le viol de la souveraineté populaire exprimée lors du référendum de 2005.

Et que s'est-il passé après le second tour des municipales ? Les résultats de ces élections locales ont été interprétés par les médias et les sondages comme un vote sanction de la gauche au pouvoir et François Hollande a décidé

de congédier le chef du gouvernement et de désigner pour Matignon un homme auquel il a immédiatement fixé, par voie de télévision, un programme législatif.

Ce comportement est d'une remarquable inconséquence : si le corps électoral appelé à désigner des conseillers municipaux a sanctionné la politique de la gauche, François Hollande, qui commande en réalité au pouvoir exécutif et à la majorité parlementaire, était



beaucoup plus responsable de ce désaveu que Jean-Març Ayrault. Ce n'était pas le Premier ministre **en titre** qu'il fallait démissionner, mais le Premier ministre **de fait** qui aurait dû démissionner. Ce n'est pas la monarchie élective qui est à dénoncer, mais une autocratie qui consiste à tirer des urnes les conclusions utiles à une stratégie personnelle : illégalité manifeste commise par un président dont la légitimité démocratique est mise en cause.

Ce comportement est dangereux. Si les socialistes subissent une dé-

faite aux élections européennes, sur un programme qui sera évidemment celui de François Hollande et de Manuel Valls, il faudra que les **deux** têtes de l'exécutif tirent toutes les conséquences d'un scrutin qui, cette fois, sera national. Bien entendu, François Hollande déciderait au soir de la probable défaite de ne pas tenir compte du résultat pour lui-même et invoquerait la lettre de la Constitution. Pendant quelques jours, il reviendrait alors dans la légalité sans admettre son illégitimité manifeste.

Surtout, il faut dénoncer l'inversion permanente des principes de notre Constitution. Avec Nicolas Sarkozy puis François Hollande, le président de la République est Premier ministre et le gouvernement est responsable devant le chef de l'Etat, qui a l'initiative des lois - tant que la majorité parlementaire existe et décide de se plier aux injonctions venues de l'Élysée et relayée par Matignon. Cette autocratie est relative car il existe un contrôle de constitutionnalité mais nous ne sommes plus dans le parlementarisme rationalisé qui était l'une des caractéristiques de la Constitution de 1958 et le principe de séparation des pouvoirs n'est plus respecté.

Le retour à la monarchie élective permettrait de restaurer la fonction arbitrale du président de la République. Le Premier ministre retrouverait alors son rôle constitutionnel et le gouvernement, responsable devant le Parlement, serait en mesure de déterminer et conduire la politique de la nation. Les élections locales seraient considérées comme telles. J'ajoute qu'une présidence arbitrale pourrait renouer avec la pratique du référendum - par exemple sur le projet de Partenariat transatlantique. Que nos amis de gauche y réfléchissent : c'est en restaurant la Constitution gaullienne que nous rétablirons le parlementarisme et la démocratie.

**Bertrand RENOUVIN**